

Décision Générale colonial

Décision n° 323 16 mars 1953

n° 323 16

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 16 mars 1953
Numéro JO n° 5 du 01/04/1953	Date du numéro 1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Revol-Bourgeois, directeur de l'école primaire de Dikhil, est chargé de l'enseignement des cours d'adultes pour compter du 16 février 1953. Une indemnité forfaitaire mensuelle de trois mille francs lui est allouée pour travaux supplémentaires.